

# L'écornage des bovins en France : état des lieux des pratiques et des représentations

KLING-EVEILLARD F., DOCKES A-C., RIBAUD D., MIRABITO L.

Institut de l'élevage – 149 rue de Bercy – 75595 Paris cedex 12

**RESUME** - L'écornage des bovins est une pratique très répandue en France où il concerne environ 87 % des élevages laitiers et 60 % des élevages allaitants. La proportion est plus élevée quand les animaux sont en stabulation libre plutôt qu'en étable entravée. Deux motivations principales ressortent en faveur de l'écornage : la sécurité de l'éleveur et celle des animaux entre eux. Pour beaucoup d'éleveurs, la stabulation libre impose de conduire des animaux sans cornes. L'écornage d'animaux jeunes est quasi-systématique en élevage laitier. L'écornage adulte est plus fréquent en élevage allaitant. Beaucoup d'éleveurs n'aiment pas écorner les animaux. Ils évoquent une intervention à la fois difficile à réaliser voire dangereuse pour eux, et peu appréciée des animaux, source d'inconfort voire de douleur. La majorité des éleveurs interrogés souhaitent ne pas changer, mais poursuivre avec des animaux avec cornes ou sans cornes, portés par des motivations fortes dans un cas comme dans l'autre. Un consensus se dégage des discours sur les méthodes en faveur de l'écornage d'animaux jeunes.

## Cattle dehorning in France : farmers' practices and attitudes

KLING-EVEILLARD F. (1), DOCKES A-C. (1), RIBAUD D. (1), MIRABITO L. (1)

(1) Institut de l'Élevage – 149 rue de Bercy – 75595 Paris cedex 12

### SUMMARY

Cattle dehorning is very common in France. It is used in around 87% of dairy herds and 60% of suckling herds. It is more frequent in loose housing than in tied stalls. The farmers have two main reasons for dehorning cattle : their own safety and the safety of the animals in the herd. For many farmers, cattle dehorning in loose housing is essential. Disbudding young animals is nearly always the method used for dairy cattle. Adult dehorning is more frequent in suckling herds. Most of the farmers dislike disbudding or dehorning their animals. They find it difficult or even dangerous, and they think that it may be uncomfortable or painful for the animals. The majority have no wish to change their practices since they are strongly motivated to keep either horned or dehorned animals. There is a general feeling that disbudding is a better and easier method than adult dehorning.

### INTRODUCTION

Si l'écornage des bovins est une pratique très répandue parmi les éleveurs, sa mise en œuvre précise sur le terrain reste peu connue. De plus, dans un contexte où les préoccupations en matière de bien-être animal ont un impact de plus en plus important sur les modes d'élevage, de nombreux éleveurs s'interrogent sur l'évolution à terme de cette technique.

Sur le plan réglementaire, l'écornage est abordé dans la recommandation du conseil de l'Europe de 1988 concernant l'élevage des bovins. Ce texte n'autorise l'écornage adulte que dans le cadre d'une ablation chirurgicale réalisée sous anesthésie. L'ébourgeonnage par cautérisation ou par voie chimique peut être réalisé sans anesthésie jusqu'à quatre semaines puis avec anesthésie au-delà de cet âge. Cependant jusqu'à présent le statut juridique de ce texte restait relativement flou mais la situation évolue progressivement avec la mise en œuvre de la conditionnalité qui y fait référence. Enfin, l'écornage est également abordé dans le volet « hygiène et bien-être » de la charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE).

Des enquêtes ont été menées pour identifier et quantifier les pratiques et identifier les représentations des éleveurs. Dans cet article, nous présentons les principaux résultats de cet état des lieux.

## 1. MATERIEL ET METHODES

### 1.1. APPROCHE QUANTITATIVE DES PRATIQUES D'ECORNAGE

Les informations ont été collectées au cours de deux enquêtes réalisées parallèlement en février et mars 2009. La première enquête a porté sur les adhérents à la CBPE (charte des bonnes pratiques d'élevage) au sein desquels a été réalisé un tirage aléatoire d'un échantillon de trois cents éleveurs ayant plus de cinq vaches laitières ou plus de cinq

vaches allaitantes. Ils ont été enquêtés par téléphone par des étudiants, dans le cadre de la Junior entreprise d'AgroParisTech (Agro-service études), avec un questionnaire fermé, et les résultats ont été redressés sur la proportion des troupeaux laitiers et allaitants. Le choix d'échantillonner sur la base des adhérents à la charte est lié à des raisons de praticité, mais aussi au fait qu'avec 120000 adhérents (50 % des détenteurs de bovins), la charte représente bien l'élevage professionnel français (75 % des animaux sont détenus dans des élevages adhérents à la charte). Les élevages de plus de vingt vaches sont cependant plus représentés puisque, parmi ceux-ci, 86 % des éleveurs laitiers et 66 % des élevages allaitants sont adhérents à la CBPE.

La deuxième enquête a été menée auprès des techniciens validateurs de la CBPE en élevage qui ont été questionnés par mail, en tant qu'experts de terrain en contact direct avec les éleveurs, de façon à disposer d'une information élargie pour construire des hypothèses quant aux freins et motivations des éleveurs. Une quarantaine de techniciens ont répondu.

Dans les deux enquêtes, les questions ont porté sur la fréquence de réalisation de l'écornage et les méthodes utilisées. Les variables explicatives recueillies concernaient le type de production, les caractéristiques du troupeau (races) et de l'atelier (taille, mode de logement) et des informations concernant l'éleveur (âge, formation, ...).

### 1.2. APPROCHE QUALITATIVE DES REPRESENTATIONS DES ELEVEURS

Trois entretiens collectifs d'éleveurs ont, en outre, été conduits. Ils visaient à dégager les représentations des éleveurs sur l'écornage, les raisons de leurs pratiques et à les interroger sur les perspectives et sur les alternatives possibles à l'écornage.

Le choix des trois groupes d'éleveurs ainsi rencontrés s'est effectué de façon à couvrir des situations fréquentes et typiques : des éleveurs laitiers bretons en stabulation libre dans le Morbihan, écornant systématiquement les animaux jeunes ; des éleveurs allaitants limousins en stabulation libre et plein air, écornant des animaux jeunes mais parfois aussi des adultes, dans la Haute-Vienne ; des éleveurs dans une zone diversifiée tant du point de vue des productions et des races (troupeaux laitiers et / ou allaitants, Prim'Holstein et Salers en particulier) que des types de logement (stabulation et étable entravée) et de la situation vis-à-vis de l'écornage (écornant ou pas) dans le Cantal.

Chaque groupe rassemblait huit à neuf éleveurs, soit au total vingt cinq éleveurs. Les entretiens collectifs ont associé le recueil de données individuelles et la discussion collective. Ils ont été conduits de façon semi-directive et dépouillés par analyse de contenu thématique.

## 2. RESULTATS

### 2.1. QUI ECORNE ET POURQUOI

Les chiffres présentés ci-dessous avec leur intervalle de confiance sont issus de l'enquête directe auprès des trois cents éleveurs adhérents à la charte. Il est à noter qu'ils sont validés par l'enquête auprès des techniciens de la charte dont les résultats sont totalement cohérents avec ceux de l'enquête directe.

En ce qui concerne les vaches (laitières ou allaitantes) on peut noter tout d'abord qu'un éleveur conduit soit des animaux écornés, soit des animaux avec cornes, avec parfois, ponctuellement, un ou deux animaux dans l'autre situation. Aucun troupeau ne comporte de façon volontaire et permanente des animaux avec et sans cornes en proportion comparable.

Autre caractéristique, en France les animaux sans cornes sont en quasi-totalité des animaux qui ont été écornés, soit jeunes soit adultes, car il n'y a quasiment pas d'animaux issus d'une sélection spécifique sur l'absence de cornes, moins de 1 % d'après les trois cents enquêtes éleveurs.

**Tableau 1** : mise en œuvre de l'écornage dans les élevages français (en % des élevages)

Type d'animaux	Ensemble des élevages	Stabulations libres	Etables entravées
Vaches laitières	87 %(+/-3 %)	98 %(+/-3 %)	60 %(+/-9 %)
Vaches allaitantes	61 %(+/-3 %)	70 %(+/-5 %)	25 %(+/-14 %)

Source : enquêtes téléphoniques éleveurs février 2009

Ainsi, 85 à 90 % des troupeaux laitiers ont des animaux écornés, et cela correspond à plus de 90 % des vaches laitières. Cette moyenne masque des écarts importants. Ainsi, les vaches laitières logées en stabulation libre sont quasi-systématiquement écornées, alors que ce n'est le cas que pour de l'ordre des deux tiers des vaches logées en étable entravée. Pour leur part, environ les deux tiers des troupeaux allaitants ont des animaux écornés, et cela correspond à 70 % des vaches allaitantes. Là aussi nous avons constaté des écarts importants en fonction du mode de logement puisqu'en stabulation libre, environ 80 % des vaches allaitantes sont écornées contre de l'ordre d'un quart seulement en étable entravée.

Qu'il s'agisse des troupeaux laitiers ou des troupeaux allaitants, selon les enquêtes directes comme indirectes, des différences apparaissent entre régions (moins d'écornage dans le Massif Central), entre races (par exemple les

animaux Prim'Holstein sont toujours écornés, les races de montagne sont moins écornées), et selon la taille de l'exploitation, l'écornage étant plus fréquent dans les exploitations plus petites. Toutefois, ces différences résultent en grande partie d'une addition des différents facteurs, puisque par exemple les exploitations en zone de montagne ont plus souvent des structures plus petites, des étables entravées, des races spécifiques.

Interrogés dans les entretiens collectifs, les éleveurs mettent en avant le plus souvent deux arguments pour justifier la pratique de l'écornage, la sécurité de l'éleveur d'une part, et celle des animaux d'autre part. La présence de cornes accroît selon eux la gravité des coups de tête donnés par les animaux et ils estiment souvent qu'une vache avec des cornes sera plus confiante en elle, et plus susceptible d'en faire usage soit contre l'éleveur, pour résister à une injonction, soit à l'encontre de ses congénères, dans une relation de dominance. Ces risques sont selon eux exacerbés dans les stabulations libres. De plus, pour beaucoup d'éleveurs, ce mode de logement impose de conduire des animaux sans cornes en raison à la fois de l'espace disponible limité par animal et d'équipements inadaptés. Pour eux, implicitement, dans un élevage moderne les animaux sont en stabulation libre et écornés.

Des éleveurs ont témoigné dans les entretiens collectifs de leur difficulté à garder des animaux avec cornes lors d'un passage d'une étable entravée à une stabulation libre. Plusieurs disent avoir constaté de nombreuses blessures entre animaux, liées à des interactions agressives, et ont finalement écorné tout le troupeau alors qu'ils ne le souhaitaient pas au départ.

Pour les éleveurs qui conduisent des troupeaux avec cornes l'attache des animaux contribue à réduire en particulier les occasions de contact direct entre animaux et donc le risque de blessures. Les cornes s'avèrent d'ailleurs souvent utiles pour bien attacher les animaux, en particulier en étable entravée.

Par contre, en stabulation libre la conduite s'avère plus délicate, et les éleveurs mettent en avant l'importance à la fois des conditions de logement et des équipements (plus de surface disponible par animal, des équipements réduisant la concurrence dans l'accès à la nourriture, etc.) et des pratiques (réforme des animaux agressifs, maintien de groupes homogènes et stables, précautions lors de l'introduction de nouveaux animaux, etc.) Ces éleveurs insistent sur la qualité de la relation homme - animal et défendent une vision d'un élevage respectueux de l'intégrité physique des animaux et de leurs besoins et qui s'y adapte, plutôt que d'adapter les animaux à des conditions d'élevage contraignantes en les écornant.

Enfin, d'autres considérations peuvent entrer en jeu dans le choix de conserver ou non les cornes. Ainsi, ont été évoquées l'image de la race et de sa région (par exemple, la race Salers dans le Cantal) ou des considérations commerciales (ponctuellement, une meilleure valorisation de brouards écornés).

L'écornage des animaux destinés à la production de viande a été abordé dans les enquêtes à propos des exploitations laitières ou allaitantes qui en produisent. Pour des raisons de taille de notre échantillon, aucun engraisseur spécialisé n'a été enquêté. Quand les éleveurs engraisent eux-mêmes des animaux nés sur leur exploitation, ils les écornent souvent de la même manière (âge, méthode) que leurs animaux destinés au troupeau laitier ou allaitant. Par contre, les éleveurs achetant des animaux destinés à leur atelier

d'engraissement ne les écornent pas systématiquement s'ils ont des cornes à leur arrivée, et gèrent soit des lots mélangeant des animaux avec et sans cornes, soit des lots séparés quand c'est possible. Dans tous les cas, l'écornage des animaux engraisés pose moins de questions aux éleveurs du fait, principalement, qu'ils restent relativement peu de temps sur l'exploitation.

## 2.2. LES METHODES D'ECORNAGE

**Tableau 2** : âge à l'écornage dans les élevages français (en % des élevages avec des animaux écornés)

Type d'animaux	Ecornage jeune	Ecornage adulte
Vaches laitières	97 % (+/-3 %)	25 % (+/-6 %)
Vaches allaitantes	53 % (+/-5 %)	56 % (+/-5 %)

Source : enquêtes téléphoniques éleveurs février 2009

L'écornage jeune (moins de deux mois) est réalisé selon nos enquêtes dans la quasi totalité des troupeaux laitiers écornés, mais environ la moitié des troupeaux allaitants. La cautérisation est la technique la plus fréquente (environ 80 % des troupeaux laitiers et 60 % des troupeaux allaitants), l'autre méthode existante (utilisation d'une pâte caustique) étant donc minoritaire. L'écornage des jeunes est le plus souvent réalisé par l'éleveur lui-même, avec parfois une désinfection après l'intervention. L'administration à l'animal d'un sédatif, d'un anesthésique ou d'un analgésique apparaît peu fréquente, de l'ordre de 8 % des éleveurs interrogés. L'écornage adulte n'est pratiqué que dans 25 % des troupeaux laitiers, et plutôt ponctuellement, à l'occasion d'un accident (corne cassée) ou d'un achat d'un animal avec cornes.

En troupeau allaitant, l'écornage des adultes est plus fréquent (plus de la moitié des troupeaux) et il est réalisé systématiquement sur certaines catégories d'animaux. Il se pratique une fois la corne poussée, en général autour de deux à trois ans, avec trois types de matériel : scie-fil, disqueuse électrique, ou écorneur hydraulique (guillotine). La médication pour l'écornage adulte en troupeau allaitant est plus fréquente (de l'ordre de 25 % des élevages) qu'en écornage jeune, associée à un recours également plus fréquent à un intervenant spécialisé, vétérinaire ou autre (de l'ordre de 20 % des écornages adultes). La plupart des éleveurs disent utiliser un garrot pour limiter les saignements.

La majorité des éleveurs rencontrés dans les entretiens collectifs considèrent que l'écornage jeune est préférable à l'écornage adulte : ils le trouvent plus facile à faire, en particulier parce que les veaux sont plus faciles à contenir (au cornadis, ou dans une cage de contention), mais également préférable - moins douloureux, plus rapide - pour l'animal. Un certain nombre d'éleveurs ont des souvenirs désagréables de l'écornage adulte, par exemple quand ils ont dû eux-mêmes écorner ou faire écorner du jour au lendemain tout leur troupeau. L'âge auquel l'écornage est pratiqué répond essentiellement à des choix de conduite du troupeau et d'organisation du travail de l'éleveur. L'écornage tardif permet, en particulier, de ne pas avoir à regrouper les animaux jeunes pour les écorner quand ils sont sur les pâtures et d'attendre leur rentrée en bâtiment ou dans le troupeau. De même, il peut s'agir d'un choix lié à l'utilisation des cornes pour attraper et éventuellement attacher les animaux jeunes.

Les éleveurs se montrent habitués à une méthode d'écornage, qu'ils utilisent parfois depuis longtemps. Ils disent ne pas beaucoup en discuter, ni entre éleveurs, ni

avec des techniciens, ni même avec le vétérinaire. Ils n'envisagent pas, pour la plupart, de changer de technique. Cependant, ils évoquent à la fois leur difficulté à la réaliser et sa dangerosité. Ils reconnaissent souvent ne pas être bien équipés, en terme de contention en particulier. Enfin, ils soulignent le caractère désagréable de cette intervention pour les animaux, source d'inconfort voire de douleur.

## 2.3. ELEVEURS ET DOULEUR DE L'ANIMAL LORS DE L'ECORNAGE

La plupart des éleveurs interrogés dans les entretiens collectifs pensent que l'animal jeune ou adulte souffre lors de l'écornage. Ils ne savent pas exactement situer l'intensité de cette souffrance, et avancent deux éléments pour la relativiser : d'une part l'intervention elle-même est très rapide, et d'autre part elle est nécessaire pour éviter à l'animal d'autres douleurs, souvent pires, telles qu'une corne cassée ou des blessures infligées par des congénères. Pour beaucoup, plus l'animal est jeune et plus la corne est petite (ou le bourgeon), moins il souffre. Le recours peu fréquent à une médication pour l'intervention témoigne de leur manque de connaissances ou de prise en compte de la douleur de l'animal pendant mais également après l'intervention mais, selon les éleveurs, il tient aussi à l'impossibilité réglementaire d'injecter un anesthésique eux-mêmes, sans recours au vétérinaire.

Ils ont une double approche pour apprécier la douleur éventuelle. D'un côté ils évoquent la nature de l'intervention, en elle-même sensible : dans l'écornage jeune, il s'agit d'une brûlure, dont ils disent connaître eux-mêmes par expérience les effets, variables selon l'intensité de la brûlure ; dans l'écornage adulte il s'agit d'une ablation d'un organe visiblement irrigué par du sang, donc sensible. De l'autre, ils font référence à des signes émis par l'animal, en termes de comportement : les mouvements de l'animal pour se débattre, l'existence ou non de réactions de recul vis-à-vis de l'éleveur, ou de réticences à retourner s'alimenter ou à aller aux cornadis où s'est déroulée l'intervention sont ainsi considérés comme des indicateurs de sa douleur.

A partir de ces indicateurs, de nombreux éleveurs considèrent que la douleur de l'animal est limitée car celui-ci revient rapidement vers l'éleveur ou retourne s'alimenter. Pour beaucoup, la contention de l'animal génère du stress et des manifestations qui peuvent aussi se confondre avec l'expression d'une douleur éventuelle. Tous n'ont pas la même appréciation : certains se montrent nettement plus préoccupés que d'autres par la douleur des animaux lors de l'écornage et ils ont soulevé des questions sur l'anesthésie, ses modalités et ses effets.

## 2.4. PERSPECTIVES ET ALTERNATIVES A L'ECORNAGE

Interrogés sur leur souhaits de modifier leur pratique de l'écornage, la majorité des éleveurs rencontrés lors des entretiens collectifs indique ne pas vouloir en changer : qu'ils aient des animaux avec ou sans cornes, dans un cas comme dans l'autre ils considèrent avoir de bonnes raisons de continuer à faire comme ils font.

Parmi ceux qui n'écornent pas, quelques-uns ont signalé qu'ils écorneront leurs animaux s'ils changent de mode de logement des vaches, en passant à une stabulation libre, ou pour des raisons commerciales.

Plusieurs éleveurs qui écornent actuellement leurs animaux disent souhaiter modifier leur méthode, principalement pour

écorner des animaux plus jeunes ou réduire la douleur de l'animal pendant l'intervention.

L'utilisation d'animaux génétiquement sans cornes suscite l'intérêt de la plupart, mais avec des réserves. De tels animaux doivent être aussi performants que les autres sur le plan zootechnique, l'absence de cornes n'étant qu'un critère de choix secondaire. En général, ils considèrent cependant que cela ne sera pas possible à brève échéance. Pour les éleveurs non favorables à l'utilisation d'animaux génétiquement sans cornes, soit l'éleveur doit pouvoir continuer à choisir lui-même le type d'animaux avec lequel il souhaite travailler, soit cela leur paraît contre-nature de sélectionner des bovins sans cornes.

### 3. DISCUSSION

#### 3.1. LES CARACTERISTIQUES DES ELEVEURS ENQUETES

L'état des lieux réalisé sur l'écornage des bovins contribue à une meilleure connaissance des pratiques et des représentations des éleveurs tout en présentant des limites dues à des moyens réduits, en particulier pour analyser la spécificité éventuelle des pratiques et des représentations de segments de population relativement peu nombreux (diversité géographique ou selon les races par exemple). On dispose avec ces enquêtes, par exemple, de peu d'informations concernant les pratiques des éleveurs en agriculture biologique, estimés à 1 % des éleveurs français. Leur cahier des charges interdit l'écornage adulte autre que sur prescription médicale et soumet l'écornage jeune à l'autorisation de l'organisme certificateur. Les avis d'experts recueillis en France montrent qu'ils semblent écorner de façon relativement comparable aux éleveurs conventionnels.

De plus, les trois entretiens collectifs ont réuni une majorité d'éleveurs avec des vaches sans cornes. La confrontation entre éleveurs dans des situations différentes vis-à-vis de l'écornage aurait sans doute pu permettre plus facilement l'expression des inquiétudes de certains sur la conduite d'animaux avec cornes et des discussions sur des façons de faire ou de s'équiper.

#### 3.2. RESITUER LES DISCOURS DES ELEVEURS

Les entretiens collectifs ont permis de recueillir les discours des éleveurs, leurs représentations, leurs freins et motivations vis-à-vis de l'écornage. Ils font apparaître une réelle diversité quant aux perceptions des éleveurs sur la douleur des animaux pendant l'intervention et de nombreuses interrogations. Leur appréciation est pondérée par les bénéfices ultérieurs de la pratique, tels qu'ils les perçoivent aussi bien pour eux-mêmes que pour l'animal.

Il apparaît nécessaire de compléter cette approche pour élargir l'analyse. Il serait en particulier utile de confronter ces perceptions avec des données objectives concernant la douleur des animaux et de rassembler les informations

disponibles sur les risques réels associés à la présence de cornes pour la sécurité de l'éleveur et des animaux.

### CONCLUSION

Cet état des lieux de la situation française confirme que la pratique de l'écornage est très majoritaire dans le troupeau laitier et dominante dans le troupeau allaitant. Les modes de logement et de conduite apparaissent en étroite association avec le choix d'élever des animaux sans cornes et sont souvent confondus avec d'autres particularités régionales.

Les vaches laitières sont presque exclusivement écornées jeunes et dans leur grande majorité par cautérisation. La situation est différente pour les vaches allaitantes, avec une répartition à peu près équilibrée entre les écornages précoces et tardifs, liée principalement aux modes de conduite des animaux.

En terme de discours, élever des animaux avec ou sans cornes n'est pas un détail pour les éleveurs, mais un choix, souvent ancien, associé à des façons de travailler et de conduire des animaux, d'utiliser des équipements, et à des représentations collectives sur le métier et sur les façons de travailler avec les animaux.

Changer paraît d'autant moins facile que les transitions posent problème aux éleveurs, qu'il s'agisse d'amener un troupeau avec cornes d'une étable entravée vers une stabulation libre, ou de mélanger dans une stabulation des animaux avec et sans cornes pour arrêter progressivement l'écornage.

Dans la pratique, à l'exception de l'écornage adulte, le recours à des méthodes de sédation, anesthésie ou analgésie reste rare. Un consensus se dégage des discours des éleveurs pour privilégier l'écornage d'animaux jeunes, voire le plus jeune possible, ce qui leur paraît tout à la fois plus facile à réaliser pour eux (l'animal est plus léger et bouge moins) et moins douloureux pour l'animal. Le sujet de l'anesthésie a souvent été débattu, mais soulève des questions sur les méthodes efficaces et applicables par les éleveurs eux-mêmes.

Enfin, l'utilisation d'animaux sélectionnés pour leur absence de cornes, malgré l'intérêt qu'elle peut susciter, n'apparaît pas aux éleveurs comme une solution à court terme.

*Nous remercions les techniciens du réseau CBPE et les éleveurs qui ont répondu aux enquêtes, ainsi que les personnes qui ont organisé les entretiens collectifs, S. David (CA 56), A. Querry et F. Merle (FDSEA 15), M. Ardant (ARBOVI Limousin).*

**Conseil de l'Europe, 1988.** Recommandation concernant les bovins

**Duchesne S., Haegel F., 2004.** L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif, Nathan, collection 128

**Kling-Eveillard F., 2001.** L'étude de motivation. Institut de l'élevage.